

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

ÉTATS FINANCIERS

31 MAI 2022

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

ÉTATS FINANCIERS

31 MAI 2022

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13



Mongiat•Bernucci

S.E.N.C.R.L. / LLP, Société de CPA / Partnership of CPAs

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA (l'« Association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mai 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mai 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 9 décembre 2021.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal (Québec)
Le 19 janvier 2023

¹ Par Michel Bernucci, CPA auditeur

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2022

	2022	2021
Revenus		
Cotisations des membres	<u>1 337 099</u> \$	<u>1 289 599</u> \$
Moins tranche versée à:		
Association canadienne des professeures et professeurs d'université ("ACPPU")	207 779	201 653
Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université ("FQPPU")	186 070	179 827
Caisse de défense de l'ACPPU	70 840	70 708
Union nationale de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université ("NUCAUT")	<u>11 245</u>	<u>11 520</u>
	<u>475 934</u>	<u>463 708</u>
Revenu net provenant de cotisations	<u>861 165</u>	<u>825 891</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	334 291	404 957
Autres frais professionnels	73 239	15 958
Frais juridiques et frais d'arbitrage	45 084	52 655
Frais de bureau et frais généraux	14 714	16 259
Dons et subventions	12 000	1 000
Télécommunications	7 001	7 982
Assurances	6 091	5 491
Amortissement des immobilisations corporelles	2 064	-
Conférences, comités et assemblées des membres	<u>1 167</u>	<u>612</u>
	<u>495 651</u>	<u>504 914</u>
Revenu d'exploitation	365 514	320 977
Revenu net de placement (note 6)	<u>(171 574)</u>	<u>719 248</u>
Excédent des revenus sur les charges	<u>193 940</u> \$	<u>1 040 225</u> \$

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2022

	2022	2021
SOLDE AU DÉBUT	6 721 090 \$	5 680 865 \$
Excédent des revenus sur les charges	<u>193 940</u>	<u>1 040 225</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>6 915 030</u></u> \$	<u><u>6 721 090</u></u> \$

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MAI 2022

Actif	2022	2021
Actif à court terme		
Encaisse	181 450 \$	401 200 \$
Comptes débiteurs	34 910	28 985
Montant à recevoir de l'Université Concordia	62 338	-
Revenus de placements courus	3 862	14 273
Frais payés d'avance	<u>-</u>	<u>8 103</u>
	282 560	452 561
Placements (note 3)	6 718 425	6 388 224
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>2 063</u>	<u>-</u>
	<u><u>7 003 048</u></u> \$	<u><u>6 840 785</u></u> \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	88 018 \$	82 500 \$
Montant dû à l'Université Concordia	<u>-</u>	<u>37 195</u>
	88 018	119 695
Actif net		
Non affectés	<u>6 915 030</u>	<u>6 721 090</u>
	<u><u>7 003 048</u></u> \$	<u><u>6 840 785</u></u> \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2022

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des revenus sur les charges	193 940 \$	1 040 225 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 064	-
Gain réalisé sur disposition de placements (note 6)	(335 132)	(221 174)
Variation de l'amortissement cumulé de la prime sur titres à revenu fixe	(7 684)	(3 297)
Variation de l'appréciation non réalisée de la valeur des placements	<u>623 288</u>	<u>(420 304)</u>
	476 476	395 450
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	<u>(81 426)</u>	<u>79 113</u>
	<u>395 050</u>	<u>474 563</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produits de disposition de placements	2 048 408	1 464 674
Acquisition de placements	(2 659 081)	(1 929 670)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(4 127)</u>	<u>-</u>
	<u>(614 800)</u>	<u>(464 996)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(219 750)	9 567
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>401 200</u>	<u>391 633</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>181 450</u></u> \$	<u><u>401 200</u></u> \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Compte bancaire	28 127 \$	262 547 \$
Compte de courtage	<u>153 323</u>	<u>138 653</u>
	<u><u>181 450</u></u> \$	<u><u>401 200</u></u> \$

31 MAI 2022

1. STATUT ET OBJET

L'Association des professeurs de l'université Concordia a été incorporée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 6 septembre 1988 et elle est une association syndicale régie par le Code du travail du Québec. Elle représente les professeures et professeurs à temps plein, incluant ceux en congé, et les bibliothécaires professionnelles de l'Université Concordia. L'Association est affiliée à la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'Université ("FQPPU"), l'Association canadienne des professeures et professeurs d'Université ("ACPPU") et l'Union nationale de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université ("NUCAUT").

L'Association est reconnue comme un organisme sans but lucratif au sens de l'article 149 de la loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales conventions suivantes:

Constatation des revenus

Les cotisations perçues sur les salaires des membres et remis à l'Association sont constatées à titre de revenu lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les revenus d'intérêts sont constatés au moment où ils sont gagnés. Les primes ou escomptes sur les obligations sont amortis selon une base linéaire jusqu'à échéance. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Équipement informatique	2 ans
-------------------------	-------

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'Association évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes débiteurs et des revenus de placements courus.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des frais courus.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Conversion des devises

Les revenus et dépenses libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change moyen du mois dans lequel la transaction se produit. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs monétaires est convertie au taux d'échange à la date du bilan. Les gains et les pertes de change sont pris en compte dans le calcul de l'excédent des revenus sur les charges de l'exercice.

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MAI 2022

3. PLACEMENTS

	Coût 2022	Juste Valeur 2022	Coût 2021	Juste Valeur 2021
Titres canadiens:				
Obligations échéant à court terme	- \$	- \$	83 216 \$	83 814 \$
Autres obligations	932 395	910 539	827 806	863 360
Fonds des revenus fixe	1 011 104	950 830	1 000 189	1 003 959
Actions	<u>1 924 718</u>	<u>2 027 464</u>	<u>1 244 643</u>	<u>1 686 579</u>
	<u>3 868 217</u>	<u>3 888 833</u>	<u>3 155 854</u>	<u>3 637 712</u>
Titres étrangers:				
Fonds des revenus fixe global	1 375 705	1 363 703	1 127 581	1 196 656
Actions	887 378	1 160 082	910 461	1 292 378
Fonds d'infrastructures globales	<u>289 779</u>	<u>305 806</u>	<u>273 695</u>	<u>261 478</u>
	<u>2 552 862</u>	<u>2 829 591</u>	<u>2 311 737</u>	<u>2 750 512</u>
	<u>6 421 079</u> \$	<u>6 718 424</u> \$	<u>5 467 591</u> \$	<u>6 388 224</u> \$

L'appréciation non réalisée des placements à la fin de l'exercice s'élève à 297 345 \$ (920 633 \$ en 2021).

Les obligations, qui consiste d'obligations émises par des provinces ou par des corporations, ont un rendement moyen pondéré de 3,36 % (3,36 % en 2021) et une échéance moyenne de 4,70 ans (4,70 ans en 2021).

4. ALLOCATION DE PLACEMENTS

Les placements sont détenus par un courtier indépendant qui suit les politiques établies par l'Association. La politique concernant les placements a été établie afin d'assurer le maintien du capital investi en termes réels, de maximiser les rendements à long terme tout en respectant un niveau approprié de risque et de maintenir un niveau de liquidité approprié. La politique de l'Association permet la détention d'encaisse, de bons de trésor, d'acceptations bancaires, fonds de marchés monétaires, dépôts à terme, d'obligations émises par un gouvernement, autre obligations ayant une côte minimale de "A", d'actions transigées sur une bourse Canadienne ou Américaine et des fonds négociés en bourse.

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MAI 2022

4. ALLOCATION DE PLACEMENTS (suite)

Les positions au 31 mai 2022 et les recommandations stratégiques d'investissement, sont comme suit:

	% proposés	% réels
Actions (entre 40% - 60%)	50,0 %	51,8 %
Revenu fixe (entre 35% - 55%)	45,0 %	46,0 %
Encaisse (entre 0% - 10%)	5,0 %	2,2 %

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	<u>11 309 \$</u>	<u>9 246 \$</u>	<u>2 063 \$</u>
			<u>- \$</u>

6. REVENU NET DE PLACEMENT

	2022	2021
Intérêts, dividendes et distributions	186 332 \$	148 010 \$
Gain (perte) réalisé sur disposition de placements	335 132	221 174
Variation de l'appréciation non réalisée de la valeur des placements	(623 288)	420 303
Gain (perte) sur les devises étrangères	870	(2 961)
Taxes retenues à la source	(3 446)	(3 322)
Frais de gestion des placements	<u>(67 174)</u>	<u>(63 956)</u>
	<u>(171 574) \$</u>	<u>719 248 \$</u>

7. DONS ET SUBVENTIONS

Les dons et subventions se composent de dons de bienfaisance totalisant 1 000 \$ (1 000 \$ en 2021) et des subventions à l'appui d'autres associations de professeurs totalisant 11 000 \$ (néant en 2021).

31 MAI 2022

8. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Comptes débiteurs	(5 925) \$	(5 123) \$
Revenus de placements courus	10 411	786
Montant à recevoir de l'Université Concordia	(62 338)	-
Frais payés d'avance	8 103	(3 796)
Créditeurs et frais courus	5 518	23 530
Montant dû à l'Université Concordia	<u>(37 195)</u>	<u>63 716</u>
	<u>(81 426) \$</u>	<u>79 113 \$</u>

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte monétaire découlant de la possibilité que la contrepartie à un instrument financier ne réussisse pas à s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu. La plus grande partie du risque de crédit provient des placements dans des instruments d'emprunt tels les placements à court terme, les obligations et les fonds monétaires. La valeur marchande de ces instruments représente la principale exposition au risque de crédit. L'Association gère le risque exigeant que les placements soient dans des instruments de haute qualité et en limitant le montant investi dans des instruments d'emprunt.

Risque du marché

Le risque du marché est la possibilité que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des prix du marché.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des variations des taux d'intérêts sur le marché. Ce risque survient lors d'un investissement dans les instruments financiers portant intérêt. L'Association est exposée au risque que la valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt courants.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change (suite)

L'Association réalise des ventes et effectue des achats en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mai 2022, les actifs libellés en monnaies étrangères et convertis en dollars canadiens, sont les suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Compte de courtage	22 322	16 291
Titres étrangers à leur juste valeur	817 400	1 025 600

Autre risque de prix

L'autre risque de prix découle de changements dans les prix du marché mis à part les changements découlant du risque de taux d'intérêt et du risque de change. Les placements sont soumis aux fluctuations normales du marché. Les instruments financiers détenus par l'Association sont exposés au risque de prix du marché découlant de l'incertitude entourant les prix futurs des instruments.